

**OBJET : URGENT | Épidémie de Coronavirus**

Madame, Monsieur, Cher(e) locataire,

La pandémie du Coronavirus constitue la plus grave crise sanitaire que notre pays ait connue. À la suite des différentes déclarations officielles et notamment l'activation du stade 3 du plan de prévention et la mise en place d'un confinement sur l'ensemble du territoire à compter de ce jour, j'ai souhaité porter à votre connaissance les décisions prises par Val Touraine Habitat pour faire face à l'ampleur de la situation.

**Tout d'abord, je vous invite à suivre scrupuleusement toutes les règles élémentaires de protection et de respecter les mesures dites barrières pour à la fois se protéger et protéger les autres.**

Il est de ma responsabilité, dans le cadre de nos missions de service public, de préparer VTH à **privilégier, autant que possible, la continuité des services aux locataires et des systèmes et outils de gestion, ce afin de garantir les interventions urgentes de sécurité et d'entretien sur les sites** ; y compris en mode dégradé, ce qui est le cas à compter de ce jour.

Par avance, je vous remercie de votre compréhension, car nous ne serons pas en mesure de faire face à certaines situations, dans les délais habituels. Afin de préserver votre santé et celle des collaborateurs de VTH, je vous informe que les accueils en agence, dans les loges gardiens et au siège sont jusqu'à nouvel ordre fermés. Nous maintenons cependant l'accueil téléphonique et notre service d'assistance pour répondre aux urgences et aux problèmes techniques graves en dehors des heures d'ouverture des agences au 0 810 137 000 (service 0.06 € / minute + prix d'un appel local).

Nous avons donc identifié les activités, les fonctions, les personnes dont la présence au travail, ou le maintien de la capacité à travailler (en situation de Télétravail), nous paraît indispensable pour garantir cette continuité.

**De plus, afin de protéger les Français les plus fragiles (personnes âgées de plus de 70 ans, ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires)**, j'ai décidé d'interrompre tous les travaux (non urgents et non liés à la sécurité des personnes) au domicile de ces locataires et ce, jusqu'à nouvel ordre. Ces travaux reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les réunions publiques organisées par VTH sont annulées.

La propagation rapide de l'épidémie nous conduit naturellement à devoir anticiper une aggravation de la situation sanitaire. C'est pourquoi, une cellule de crise a été constituée et sera réunie autant que nécessaire au sein de Val Touraine Habitat, pour faire face aux évolutions de l'épidémie, informer les locataires et les collaborateurs et de prendre toutes les mesures d'urgence indispensables dans le cadre d'un Plan de continuité d'activité.

Il s'agit ici de mesures préventives et de bon sens qui doivent nous permettre d'être en capacité de réagir au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire.

Je sais compter sur le sens de la solidarité et des responsabilités de chacun d'entre vous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) locataire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,



Jean Luc TRIOLLET